

## 5.6 Projet de délibération n° DEL-23-0182

### Contrat de concession pour l'exploitation du parking du Capitole :

#### adoption de l'avenant n°10

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les éluEs, chèreEs collègues

Ce réaménagement proposé semble sur le papier aller dans la bonne direction : il offre plus de places pour les vélos, un espace sécurisé payant par abonnement, des places gratuites avec uniquement une caution à verser pour le badge d'accès au parking. Mieux encore, un espace avec l'outillage nécessaire pour les petites réparations et le gonflage des pneus, des casiers, des bancs pour pouvoir se changer... Un espace est même prévu pour les vélos cargos, que l'on voit de plus en plus dans nos rues, à tel point qu'on peut même se demander si les 6 places prévues en accès gratuit seront suffisantes ; on voit de même de plus en plus de vélos longtails : la population cycliste évolue, le matériel aussi, il faut être attentif pour ne pas sous-dimensionner. Mais tout ceci va dans le bon sens. Il reste à espérer qu'un soin particulier sera apporté aux supports pour fixer les vélos, bannissant les pince-roues qui sont inefficaces et abiment les roues ; tant qu'à faire, formulons également le vœu que, dans ce parking comme dans tous les espaces cyclables, on verra disparaître par la même occasion les fameux virages serrés à angle droit, qui sont conçus soit par des professionnels de l'équilibre sur un vélo (si si, je ne doute pas que cela existe), soit par des gens n'ayant au contraire jamais mis les pieds ni le reste du corps sur un vélo : je lance donc un appel aux concepteurs de tracés cyclables : abandonnez les angles droits, pensez en courbes, les cyclistes vous en seront reconnaissants.

Par ailleurs, pour rester sur le parking du Capitole, et afin de prouver que l'on pense à tout le monde, il serait urgent de trouver une solution pour que les personnes à mobilité réduite puissent entrer et sortir sans se mettre en danger en circulant en fauteuil roulant dans la rampe réservée aux voitures. En cause l'élévateur en panne depuis plus d'un an, et un matériel qui n'est pas utilisable seul par les personnes en fauteuil sans parler des portes à franchir qui ont besoin d'être automatisées. La mairie et Indigo sont saisis de très longue date par les associations sur le problème sans jamais agir.